

LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ EN SARTHE À ÉCHELLE HUMAINE

Pour soigner, il faut des moyens humains mais aussi financiers ! Mais combien ?

Le salaire moyen en France (source INSEE) est de 2530 euros nets, soit 5000 euros brut.
Le montant des cotisations sociales représente donc en moyenne **2500 euros par mois**.
Mais alors quel volume de ces cotisations est dédié pour la santé sur notre département ?



Le regroupement des Centres Hospitaliers Sarthois a un budget annuel de **470 millions d'euros** dont **90 millions d'euros** pour l'EPSM (Etablissement de Santé Mentale)

Cela représente pour chaque habitant de la Sarthe :

→ **60 €** par mois pour les hôpitaux

→ **13 €** par mois pour l'EPSM



Pendant que l'Union Européenne et le gouvernement trouvent des milliards pour les industries d'armement et pour arroser les entreprises de cadeaux fiscaux, nos hôpitaux ferment des lits, les soignant-es s'épuisent, et l'accès aux soins devient difficile.

Les franchises médicales doublent, les dépassements d'honoraires explosent, les déserts médicaux s'étendent, et 1,6 million de personnes renoncent déjà à se soigner.

Ces chiffres montrent que le salaire socialisé n'est pas d'un autre temps mais qu'il est LE moyen de répondre aux besoins en matière de protection sociale.



Financer notre système de santé est possible par des choix politiques et de société !

L'austérité, ça suffit !

✓ Un véritable financement de la Sécurité Sociale basé sur les cotisations sociales.

✓ La fin des exonérations patronales et de la logique de marchandisation de la santé.

✓ Un hôpital public renforcé, avec des embauches massives, des salaires revalorisés et la fin des fermetures de lits.

✓ La garantie d'un accès aux soins, de proximité et gratuit, pour toutes et tous, sans conditions d'âge, d'origine ou de revenus.

**SALARIÉ·ES, RETRAITÉ·ES,
USAGER·ES,**

LE 09 OCTOBRE



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

→ ENSEMBLE POUR DÉFENDRE TOUS NOS SERVICES PUBLICS DE SANTÉ !

→ ENSEMBLE POUR IMPOSER UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES BESOINS DE LA POPULATION !

Parce que la santé ne doit pas être une question de coût, notre protection sociale est établie depuis 80 ans sur la devise de "**cotiser en fonction de ses moyens et recevoir en fonction de ses besoins**".

C'est le principe de contributivité et de solidarité !

ILS ET ELLES TÉMOIGNENT



“ En 15 ans d'activité professionnelle au CH du Mans, j'ai vu la fermeture de 40 % des lits d'obstétrique en Sarthe et la suspension des accouchements au Bailleul. Malgré une baisse des naissances on a fermé deux fois plus de lits que la baisse des naissances. Les conséquences sont que des patientes traversent tout le département pour venir accoucher ou que d'autres patientes doivent être transférées régulièrement hors département car on n'a plus assez de lits au Centre Hospitalier ! On en a trop fermé. Bien sûr, il faut garder en tête que des lits en moins ce sont des postes de soignants qui disparaissent et des cadences toujours plus infernales. Beaucoup de collègues, même jeunes en viennent à douter de leurs compétences et quittent les rangs de l'hôpital prématurément.

Pour exemple, au CH du Bailleul, 7 sage-femmes et 9 auxiliaires de puériculture devront quitter leur poste en janvier 2026.

Romain, Sage-femme
au Centre Hospitalier du Mans



“ Il y a 20 ans, quand j'ai débuté, le métier d'infirmière était déjà exigeant, mais il restait davantage centré sur le soin et la relation humaine. Aujourd'hui, l'organisation du travail s'est profondément modifiée avec l'instauration progressive du travail en 12H.

Présentée comme une solution "gagnant-gagnant", mais qui en réalité relève de logiques économiques en utilisant les soignants existants sans recruter. Cela intensifie l'activité et la pénibilité du travail avec un temps d'accompagnement ou d'écoute auprès des patients qui lui décroît. S'ajoute un nombre d'infirmières par patient en service de soin qui diminue continuellement. Nous en sommes à une infirmière pour 12 patients contre 6 en moyenne à l'internationale. A cela s'ajoute une rémunération insuffisante malgré des primes ponctuelles (Ségur de la santé), l'absence de reconnaissance professionnelle et une perte de prise en compte de la pénibilité avec recul de l'âge de départ à la retraite.

Audrey, Infirmière militante CGT
au Centre Hospitalier du Mans



“ Ces 15 dernières années je constate une dégradation de mes conditions de travail, entraînant une augmentation des accidents de travail et une explosion du nombre d'arrêt de travail. En cause, une baisse importante du nombre de psychiatre, de 33 en 2010 à une petite vingtaine aujourd'hui, rendant la prise en charge des patients de plus en plus difficile par la fermeture de nombreux services. Le nombre de lit est passé de 378 lits en 2010 à 256 lits en 2025 dont 20 provisoires. Les conséquences ne s'arrêtent pas là, car je ressens une perte de sens de mon travail, ne bénéficiant plus des moyens pour exercer mon métier et répondre aux besoins des patients qui voient la qualité de leurs soins se dégrader. La prise en charge est dorénavant précédée de plusieurs mois d'attente, pendant lesquels les personnes en souffrance sont livrées à eux-mêmes.

Virginie, Infirmière pour l'EPSM



“ Muté au Mans en 2019, je n'avais plus de médecin traitant. N'étant pas coutumier d'aller chez le médecin, lorsque je tombe malade je tente de me soigner seul. Mais début 2020 un matin en me levant, j'ai une grosse fièvre et des maux de tête... Il m'est impossible de me rendre au travail.

J'entreprends d'appeler des médecins pour obtenir une consultation. Après une vingtaine de refus, les médecins ne prenant plus de nouveaux patients, les secrétaires médicales me proposent même d'appeler les urgences ...

J'appelle alors mon travail pour prévenir de mon absence du jour et une collègue me dit que notre cabinet médical SNCF propose de la médecine de soins et par chance j'ai obtenu un rendez-vous dans la journée.

Depuis le médecin est parti à la retraite et n'a pas été remplacé, notre cabinet médical ne permet plus cette possibilité.

Retour à la case départ

Yann, usager, salarié à la SNCF



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

LE 09 OCTOBRE À 13H30 DEVANT PAIXHANS



Union Départementale CGT de la Sarthe
4 rue d'Arcole - 72000 LE MANS
02 43 14 19 19 - udcgt72@orange.fr